DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Metz
Canton LE PAYS MESSIN

Commune
de
SERVIGNY-LÈS-SAINTE-BARBE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

Sous la présidence de
Monsieur Joël SIMON
Maire

Le trente et un mars de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 25/03/2025
Date d'affichage CR : 03/04/2025

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 09

Nombre de conseillers présents : 09
Nombre de conseillers votants : 09
Nombre de conseillers absents : 0
Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents :
Monsieur d'ORANGE Xavier
Monsieur JEANDEL Francis
Madame PETER Ausilia
Monsieur TOURCHER Hugo.
Monsieur LOMANTO Joseph
Monsieur PETITDIDIER Christophe
Madame AÏT-BRAHAM Dalila
Madame SIMON Nadia

Madame PETER Ausilia est élue secrétaire de séance.

Début de la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance du 28 octobre 2024 ;
- Décisions prises dans le cadre de ses délégations depuis le Conseil Municipal du 13 juin 2024.

Date facture	Date paiement	Société	Objet	Montant TTC
12/06/2024	27/06/2024	ORANGE	CONTRAT MAIRIE	228,00 €
14/06/2024	27/06/2024	MARLY TOITURE	TRAVAUX DEMOUSSAGE ET TRAITEMENT FUITES	1 710,86 €
07/06/2024	27/06/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	184,80 €
07/06/2024	27/06/2024	MALASSÉ	ACHAT PLANTES	1 435,67 €
17/06/2024	27/06/2024	PROTECT'HOMS	Chaussures employé communal -	135,13 €

15/06/2024	27/06/2024	CORA METZ TECHNOPOLE	CARBURANTS	151,69 €
18/06/2024	27/06/2024	BRICO DEPOT METZ	Lunette de protection	142,50 €
18/06/2024	27/06/2024	BRICO DEPOT METZ	Lunette de protection	111,30 €
17/062024	02/07/2024	SARL BONNET LAZARIN	Achats croissants	102,00 €
07/06/2024	09/07/2024	ORANGE	Abonnement foyer	73,44 €
31/05/2024	09/07/2024	LA POSTE « TIMBRES"	RAR	6,71 €
14/06/2024	09/07/2024	UNIGIS	F- 65103-6-25934-2024 du 25/05/2024-	21,30 €
12/06/2024	09/07/2024	GLOBAL BUREAUTIQUE SAS	Location copieur	566,40 €
30/06/2024	09/07/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	184,80 €
30/06/2024	09/07/2024	PROTECT'HOMS	Chaussures employé communal	340,91 €
30/06/2024	09/07/2024	CORA METZ TECHNOPOLE	Carburants	118,79 €
27/06/2024	09/07/2024	BRICO DEPOT METZ	Achat gants tous travaux	58,60 €
11/06/2024	11/07/2024	IRH CONSEIL	Maîtrise d'œuvre - Restau. Continuité	2 526,00 €
20/06/2024	12/07/2024	CAISSE D'EPARGNE	EMPRUNTS	531,90 €
11/07/2024	18/07/2024	ORANGE	CONTRAT MAIRIE	228,00 €
15/07/2024	18/07/2024	GLOBAL BUREAUTIQUE SAS	Frais de livraison copieur	180,00 €
18/07/2024	18/07/2024	GLOBAL BUREAUTIQUE SAS	Location copieur	15,34 €
13/06/2024	18/07/2024	CCHCPP - Presta. Services	Paie à façons - 2ème Trim 2024-	102,20 €
15/07/2024	23/07/2024	UNION DES MAIRES	Cotisation année 2024	23,00 €
18/07/2024	23/07/2024	SARL QD ESPACES VERTS	Entretien équipement matériel roulant -	77,76 €
25/04/2024	23/07/2024	SARL QD ESPACES VERTS	Entretien équipement matériel roulant -	135,50 €
16/07/2024	23/07/2024	GROUPE PLG	Achat PRODUITS ENTRETIEN	390,78 €
01/07/2024	23/07/2024	EDF	GAZ FOYER SOCIO	2 063,90 €
24/05/2024	23/07/2024	AD PRODUCTION	Achat panneaux	3 287,40 €
21/06/2024	23/07/2024	SEMIO	Achats de matériel	756,62 €
09/06/2024	23/07/2024	SARL QD ESPACES VERTS	FA00003331 du 09/06/2024- achat matériel technique	850,00 €
15/07/2024	23/07/2024	SARL QD ESPACES VERTS	Achat BROYEUR	3 240,00 €
29/05/2024	23/07/2024	SETHY	Bâtiments publics	7 200,00 €
29/05/2024	23/07/2024	SETHY	AMENAGEMENT PARKING	25 351,68 €
06/06/2024	26/07/2024	ATELIER BLEU CATHERINE VIS.	ENCADREMENT	50,00 €
19/02/2024	26/07/2024	ATELIER BLEU CATHERINE VIS.	ANNIVERSAIRE MARIAGE	300,00 €
23/07/2024	26/07/2024	CELSIUS SARL	CONTRAT ENTRETIEN	1 154,40 €
23/06/2024	26/07/2024	SARL QD ESPACES VERTS	Entretien équipement matériel roulant -	70,00 €
04/04/2024	26/07/2024	GLOBAL BUREAUTIQUE SAS	Location copieur	566,40 €
12/08/2024	23/08/2024	ORANGE	CONTRAT MAIRIE	228,00 €
19/07/2024	23/08/2024	UNIGIS	F- 65103-7-132824-2024 du 19/07/2024-	45,00 €
29/07/2024	23/08/2024	UNIGIS	F- 65103-6-32392-2024 du 29/07/2024-	5,75 €
31/07/2024	23/08/2024	SARL QD ESPACES VERTS	Entretien équipement matériel roulant -	119,42 €
31/07/2024	23/08/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	231,00 €
26/01/2024	23/08/2024	LEROY MERLIN	Fournitures d'entretien	66,30 €
29/07/2024	23/08/2024	UEM	F° 52341BU du 29/07/2024 -	1 055,82 €
01/08/2024	23/08/2024	EDF	GAZ FOYER SOCIO	393,39 €
20/07/2024	23/08/2024	CAISSE D'EPARGNE	PRET 300810G - ECH DU 20/07/24 - AR 135	396,50 €
20/07/2024	23/08/2024	CAISSE D'EPARGNE	PRET 5702893 ECH 64 DU 20/07/24 - AR 135	531,90 €

30/06/2024	30/08/2024	ADEPPA	Agencements et aménagements de terrains	13 232,00 €
22/08/2024	30/08/2024	AGESTRA	COTISATION -2024	324,00 €
29/08/2024	30/08/2024	ORANGE	Ligne foyer socio -	73,44 €
29/08/2024	30/08/2024	UEM	F° 52449BU du 29/08/2024 -	893,64 €
26/08/2024	30/08/2024	BRICO DEPOT METZ	ACHAT GANTS TRAVAUX	28,30 €
20/08/2024	13/09/2024	CAISSE D'EPARGNE	EMPRUNT 5702893 ECH 65	531,90 €
20/08/2024	13/09/2024	CAISSE D'EPARGNE	EMPRUNT 300240G ECH 8	1 864,30 €
17/07/2024	17/09/2024	SETHY	TRAVAUX RESTAURATION DESSOUS LE FRICHE	12 238,08 €
01/08/2024	24/09/2024	SIP METZ CENTRE EST	Taxes foncières 2024	4 015,00 €
11/09/2024	24/09/2024	ORANGE	CONTRAT MAIRIE	228,00 €
31/08/2024	24/09/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	184,80 €
01/09/2024	24/09/2024	EDF	Facture GAZ FOYER SOCIO	1 005,43 €
13/09/2024	24/09/2024	BRICO DEPOT METZ	ACHAT MOUSSE	28,77 €
09/09/2024	24/09/2024	BRICO DEPOT METZ	ACHAT MATERIEL	78,99 €
16/09/2024	03/10/2024	SI SCOLAIRE DE FAILLY ET ENV.	Frais scolaire	31 126,87 €
02/10/2024	03/10/2024	FRESMILE	Abonnement périodique 2024 -	539,78 €
01/10/2024	03/10/2024	CCHCPP - Presta. Services	Paie à façons - 3ème Trim 2024-	125,00 €
27/09/2024	03/10/2024	BRICO DEPOT METZ	Achat Petites fournitures travaux	47,45 €
20/09/2024	11/10/2024	CAISSE D'EPARGNE	PRET 5702893 ECH 66 DU 20/09/24	531,90 €
11/10/2024	18/10/2024	ORANGE	CONTRAT MAIRIE	228,00 €
30/09/2024	18/10/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	184,80 €
01/10/2024	18/10/2024	CDGFPT	RGPD 2024 E79	200,00 €
01/10/2024	18/10/2024	EDF	GAZ FOYER SOCIO	25,45 €
01/10/2024	31/10/2024	CCHCPP - OM	ORDURES MENAGERES	378,86 €
30/10/2024	31/10/2024	ORANGE	Contrat ligne foyer socio -	73,44 €
09/10/2024	31/10/2024	SCP CLANCHET	Tribunal adm. - affaire c/THOUVENIN - F. DEFINITIVE	960,00 €
09/10/2024	31/10/2024	UEM	BORNE IRVE -	316,88 €
15/10/2024	31/10/2024	SEDI SA	Achat fournitures administratives	116,67 €
15/09/2024	31/10/2024	CORA METZ TECHNOPOLE	Carburants	104,40 €
04/11/2024	14/11/2024	CAISSE DES DEPOTS	PRET 1098186 ECH 01/11/24 BDF 04/11/24	15 656,96 €
20/10/2024	14/11/2024	CAISSE D'EPARGNE	PRET 5702893 ECH 67 DI 20/10/24 - AR 199	531,90 €
06/11/2024	14/11/2024	SCP CLANCHET	Cour d'appel. - affaire c/BOHN	1 200,00 €
31/10/2024	14/11/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	231,00 €
22/05/2024	14/11/2024	CCHCPP - Presta. Services	TRAVAUX TONTE	136,50 €
04/11/2024	14/11/2024	GOBY HORTICULTURE	F20240025 du 04 11 2024 -	33,00 €
01/11/2024	14/11/2024	EDF	GAZ FOYER SOCIO	570,72 €
09/10/2024	14/11/2024	MOSELLANE DES EAUX	CONTRAT FOYER SOCIO	592,54 €
29/10/2024	14/11/2024	MOSELLANE DES EAUX	CONTRAT MAIRIE	392,57 €
13/11/2024	28/11/2024	ORANGE	F-03B296C444 24i2 -1C11 - du 13/11/2024 -	228,00 €
24/11/2024	28/11/2024	THURINGER	F0104*2024 - REPAS AINÉS	2 986,28 €
22/11/2024	28/11/2024	CORA METZ TECHNOPOLE	Fact n°MB2024110063092 du 22/11/2024 -	72,82 €
21/11/2024	28/11/2024	CORA METZ TECHNOPOLE	Fact n°MB2024110063083 du 21/11/2024 -	133,05 €
16/11/2024	28/11/2024	CORA METZ TECHNOPOLE	DIVERS ALIMENTATION	269,21 €
09/11/2024	28/11/2024	ALTOFEU	EXTINCTEURS	588,96 €
04/10/2024	28/11/2024	GLOBAL BUREAUTIQUE SAS	Location copieur	906,18 €

01/07/2024	28/11/2024	GLOBAL BUREAUTIQUE SAS	Location copieur	566,40 €
29/10/2024	28/11/2024	UEM	Regroupement CT n°113.-	2 073,38 €
27/11/2024	03/12/2024	METRO	Repas ainés	396,43 €
08/11/2024	03/12/2024	ESPRIT GOURMET	Colis de noël - FACTURE N° FC24-0436	1 012,25 €
12/01/2024	03/12/2024	SARL QD ESPACES VERTS	Entretien équipement matériel roulant -	186,49 €
16/07/1905	03/12/2024	BUREAU VALLEE	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	172,96 €
05/12/2024	13/12/2024	ILLICOWEB	Logiciel GEOCHASSE 2024	360,00 €
01/12/2024	13/12/2024	ASSOC MAIRES ET ADJ DU CANTON	COTISATION 2024	48,20 €
11/12/2024	13/12/2024	ORANGE	CONTRAT MAIRIE	228,00 €
01/12/2024	13/12/2024	POKEYLAND	BILLET - PACK JUSQU'A 11 ANS - 2024	756,00 €
12/12/2024	13/12/2024	CELSIUS SARL	CONTRAT ENTRETIEN CHAUFFAGE - réparation	541,20 €
22/11/2024	13/12/2024	MOBIDIF	FOURNITURE ET POSE BARRIERE	468,00 €
30/11/2024	13/12/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	184,80 €
11/12/2024	13/12/2024	CCHCPP - Presta. Services	Travaux TONTE -	104,00 €
11/12/2024	13/12/2024	BRICO DEPOT METZ	PANNEAU RAYONNANT	39,90 €
01/12/2024	13/12/2024	COMMUNE DE SLSB	REPARTITION CHASSE 2024	710,29 €
01/12/2024	13/12/2024	COMMUNE DE SLSB	REPARTITION CHASSE 2024	360,00 €
01/12/2024	13/12/2024	COMMUNE DE SLSB	REPARTITION CHASSE 2024	130,75 €
20/11/2024	13/12/2024	CAISSE D'EPARGNE	PRET 5702893 ECH20112024	531,90 €
20/11/2024	13/12/2024	CAISSE D'EPARGNE	ECHEANCE	1 864,30 €
14/12/2024	17/12/2024	CORA METZ TECHNOPOLE	Fact n°MB2024120063557 du 14/12/2024 -	47,75 €
15/12/2024	19/12/2024	ATELIER BLEU CATHERINE VISTORSKY	ANNIVERSAIRE MARIAGE	250,00 €
01/12/2024	19/12/2024	LA POSTE « TIMBRES"	COURRIER RAR	6,71 €
21/11/2024	31/12/2024	CHIAPPA BOISSONS	BOISSONS REPAS DES AINÉS F.183292	531,62 €
20/12/2024	31/12/2024	CAISSE D'EPARGNE	PRET 5702893 ECH 69 DU 20/12/24	531,90 €
06/01/2025	31/12/2024	VERTUGO	CARTE CADEAU -	500,00 €
29/11/2024	31/12/2024	SARL MH PATISSERIE	Chocolats	412,50 €
30/12/2024	31/12/2024	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTOYAGE MAIRIE	184,80 €
18/12/2024	31/12/2024	CCHCPP - Presta. Services	Paie à façons - 4ème Trim 2024-	105,00 €
18/12/2024	31/12/2024	CCHCPP - Presta. Services	Tonte -	63,00 €
26/12/2024	31/12/2024	EDF	GAZ FOYER SOCIO	1 093,74 €
08/01/2025	07/02/2025	COSOLUCE	ABONNEMENT 2025 PACK OPTIMA +	1 565,88 €
01/01/2024	07/02/2025	CCHCPP - OM	ORDURES MENAGERES	420,18 €
13/01/2025	07/02/2025	ORANGE	CONTRAT MAIRIE	228,00 €
31/12/2024	07/02/2025	ORANGE	Ligne foyer socio -	73,44 €
01/01/2025	07/02/2025	LA POSTE "TIMBRES"	TIMBRES	77,40 €
11/01/2025	07/02/2025	CORA METZ TECHNOPOLE	ACHAT GALETTES VOEUX	63,92 €
09/01/2025	07/02/2025	CORA METZ TECHNOPOLE	REPAS DES AINÉS	64,90 €
03/01/2025	07/02/2025	LA VIE COMMUNALE	Abonnement 2025	143,70 €
31/01/2025	07/02/2025	TRAVAILLER EN MOSELLE	NETTTOYAGE MAIRIE	138,60 €
20/01/2025	07/02/2025	PHILAPOSTE	Achat LIVRET ETAT CIVIL	28,98 €
13/01/2025	07/02/2025	BUREAU VALLEE	Fournitures administratives	88,94 €
09/01/2025	07/02/2025	VERTUGO	ACHAT DIVERS	33,55 €
29/01/2025	07/02/2025	UEM	Regroupement CT n°113	5 128,16 €

15/01/2025	07/02/2025	EDF	GAZ FOYER SOCIO	595,00 €
18/02/2025	07/01/2025	GLOBAL BUREAUTIQUE SAS	EVFB16357 du 07/01/2025 - location copieur	1 459.68€
18/02/2025	06/01/2025	SIE EXPERTISES	F SIE2025FA0192 du 06/01/2025- RENOUVELLEMENT	90.00 €
18/02/2025	04/02/2025	SIE EXPERTISES	Renouvellement ANTIVIRUS. F SIE2025FA0553	71.98 €
18/02/2025	12/02/2025	ORANGE	ABONNEMENT MAIRIE	228,00 €
18/02/2025	05/11/2024	CARPA DU BARREAU METZ	AUDIENCE 05/11/2024 DOSSIER THOUVENIN/COMMUNE	1 500.00 €
18/02/2025	03/02/2025	JOURNAL DES MAIRES	Abonnement couplé - Facture 2025023238	118.00 €
18/02/2025	29/01/2025	TECNAL	F FAS2-3172 du 29/01/2025 - Fuite évaporateur	164.40 €
18/02/2025	20/01/2025	PHILAPOSTE	Complément facture i0424898 du 20/01/2025 - LIVRET ETAT CIVIL	11.28 €
18/02/2025	30/01/2025	BANQUE DE FRANCE	FRAIS CB JANVIER 2025	0.88 €
18/02/2025	20/01/2025	CAISSE D EPARGNE	PRET 5702893 ECHEANCE 70 DU 20/01/25 -	531.90 €
18/03/2025	03/02/2025	SIE EXPERTISES	F SIE2025FA0421 du 03/02/2025- RENOUVELLEMENT CONTRAT INFOGERANCE	761.05 €
18/03/2025	05/02/2025	SI SCOLAIRE DE FAILLY ET ENVIRON	Acompte 2025 68500-2025-2-6 CONSEIL SYNDICALE 05/02/2025	20 000.00 €
18/03/2025	02/01/2025	CNVVF- VILLES ET VILLAGES FLEURIS	Adhésion 2025 - F.52536 du 02/01/2025	50.00 €
18/03/2025	01/01/2025	AMF AMR 57	Complément d'adhésion 2025 - FACT 2025/00899	10.00 €
18/03/2025	01/01/2025	AMF AMR 57	Appel à cotisation 2025 - FACT 2025/00282	110.00 €
18/03/2025	03/03/2025	ORANGE	F 0387768819 25B5 - 2S01 du 03/03/2025 - ligne foyer socio -	73.44 €
18/03/2025	12/03/2025	ORANGE	F-03B296C444 25B8 -1C03 - du 12/03/2025	228.00 €
18/03/2025	27/02/2025	SARL QD ESPACES VERTS	FA00003942 du 27/02/2025 entretien équipement matériel	840.50 €
18/03/2025	28/02/2025	TRAVAILLER EN MOSELLE	FACT 25/587 du 28/02/2025 - NETTOYAGE MAIRIE	184.80 €
18/03/2025	11/03/2025	COSOLUCE	F- 5125046460 du 11/03/2025- Mise en place et accompagnement CFU	162.00 €
18/03/2025	10/02/2025	CORA METZ TECHNOPOLE	Fact n°MB2025020064473 du 10/02/2025 - Achat essuis tout	44.96€
18/03/2025	15/03/2025	EDF	F10222337205 du 15/03/2025 - facture GAZ FOYER	974.25 €
18/03/2025	15/02/2025	EDF	F10220215805 du 15/02/2025 - facture GAZ FOYER	1 284.51 €
20/03/2025	01/02/2025	BANQUE DE FRANCE	FRAIS CB FEVRIER 2025	2.13 €
20/03/2025	20/02/2025	CAISSE D EPARGNE	PRET 300240G ECH 20/02/25 AR34/25	1 864.30 €
20/03/2025	20/02/2025	CAISSE D EPARGNE	PRET 5702893 ECH 20/02/25 AR34/25	531.90 €
21/03/2025	24/02/2025	AMF DE FRANCE	F DC250551 du 24/02/2025 - réf: COM57649 Cotisation 2025	77.00 €
21/03/2025	07/03/2025	PATRICK DEPANNAGE	F 00045723 du 07/03/2025 - ORDES DE REPARATION	845.02 €
21/03/2025	13/02/2025	VERTUGO	FACT 243400578 DU 13/02/2025 - ACHAT DIVERS	15.62 €

DCM N° 01/2025 : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts ;

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023.
Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux suivants :

- Taux de la taxe foncière bâtie (TFB) : 24.90
- Taux de la taxe foncière non bâtie (TFNB) : 36.00
- Taux de la taxe d'habitation (TH) : 17.80

Et,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité,**

DÉCIDE de conserver les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 24.90 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36.00 %
- taxe d'habitation : 17.80 %.

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

DCM N° 02/2025 : DEMANDE DE SUBVENTION DES RESTOS DU CŒUR MOSELLE OUEST

Après exposé de Monsieur le Maire,

Et
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité ;**

DECIDE de verser **la Subvention de 100 €** (cent Euros) à L'association départementale des restaurants et relais du cœur de Moselle Ouest – 1bis rue de l'aérogare 57685 AUGNY.

DIT que la somme est inscrite au Budget Primitif 2025.

DCM N° 03/2025 : DEMANDE DE SUBVENTION « CHIENS GUIDE DE L'EST »

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

DECIDE de verser **la Subvention de 100 €** (cent €uros) à l'association « Chiens Guides de l'Est » Ecole de Woippy – 10 avenue de Thionville - 57140 WOIPPY.

DIT que la somme est inscrite au Budget Primitif 2025.

DCM N° 04/2025 : DEMANDE DE SUBVENTION « LES CYRAMOTS »

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

DECIDE de ne pas verser de Subvention en 2025 à l'association « Les cyrAmots » 58 bis, rue Jean-Pierre JEAN 57070 METZ.

DCM N° 05/2025 : ASSURANCE STATUTAIRE ADHESION AU CONTRAT CGFPT57

Le Maire expose :

que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats la concernant.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 (alinéa 5, non abrogé) ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour application de l'article 26 susvisé, les Centres de Gestion peuvent souscrire des contrats d'assurance pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 29 novembre 2023, décidant de fixer, au titre de la mise en place de cette mission supplémentaire à caractère facultatif, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion.

Décide :

Article 1er : d'accepter la proposition suivante :

Assureur : ***GENERALI VIE***
Courtier : ***WTW***
Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2025).
Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

- ***Agents affiliés à la CNRACL***

Risques garantis :

- Décès
- Congé pour invalidité temporaire imputable au service
- Longue maladie, maladie longue durée
- Maternité y compris congés pathologiques / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant
- Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement
- Temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire
- Maintien du demi-traitement pour les agents ayant épuisé leurs droits à prestations

Conditions : (garanties/franchises/taux) --- NEANT ---

(Cocher l'option retenue)

GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX
Tous les risques, avec une **franchise de 10 jours** par arrêt en maladie ordinaire	6.91 %	

Tous les risques, avec une **franchise de 15 jours** par arrêt en maladie ordinaire	6.60 %	
Tous les risques, avec une **franchise de 20 jours** par arrêt en maladie ordinaire	6.36 %	
Tous les risques, avec une **franchise de 30 jours** par arrêt en maladie ordinaire	6.02 %	
Tous les risques, avec une **franchise de 30 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)**	5.54 %	

- ***Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC***

- Congé pour invalidité imputable au service
- Grave maladie
- Maternité (y compris congés pathologiques) / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant
- Maladie ordinaire à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement
- Reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique

Conditions : (garanties/franchises/taux)

GARANTIES ET FRANCHISES	**TAUX**	**CHOIX**
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	1,45 %	XXXX
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire	1,17 %	

*Au(x) taux de l'assureur s'ajoute la contribution financière de **0,14 %** pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.*

Article 2 : Le conseil DECIDE d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Article 3 : Le conseil DECIDE d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,

Article 4 : Le conseil CHARGE le Maire à résilier, si besoin, le contrat d'assurance statutaire en cours.

Article 5 : Le conseil PREVOIT les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la contribution relative à la mission supplémentaire à caractère facultatif du Centre de Gestion.

DCM N° 06/2025 : AUTORISATION DE PATURAGE SUR 3 PARCELLES COMMUNALES

Sur proposition de Monsieur le maire,
Vu la demande de Monsieur Morgan LAHON PENASSE, demeurant au 5 rue des Mez, de pouvoir utiliser trois parcelles communales pour le pâturage de ses petits chevaux, à savoir :

- Parcelle de section 03 N° 36, d'implantation des PAV Verre rue de la Corvée,
- Parcelles de section 03 N° 230 et 43, constituant une parcelle humide de retenue provisoire des eaux de ruissellement du bassin versant. Cette parcelle en triangle est délimitée, sur 2 côtés par des fossés et le troisième par une « tranchée de sortie d'un aqua-drain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité :**

DECIDE d'autoriser ce type de pâturage,
CHARGE Monsieur le Maire de signer toute convention avec les demandeurs.

DCM N° 07/2025 : AUTORISATION D'UTILISATION DE L'USOIR COMME PARTERRE A FLEUR

Sur proposition de Monsieur le maire,
Vu la demande de Monsieur GUNES Cem, demeurant au 30 Chemin de Metz, de pouvoir cultiver les deux espaces verts mis en place par la commune, sur l'usoir devant le 30 Chemin de Metz.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité :**

DECIDE d'autoriser ce type d'utilisation,
CHARGE Monsieur le Maire de signer toute convention avec les demandeurs.

Sortie du Conseil Municipal de Monsieur Xavier d'ORANGE.

DCM N° 08/2025 : REMBOURSEMENT DE PAIEMENT A LA COMMANDE AU NOM ET POUR LA COMMUNE – ENLEVEMENT SANGLIER MORT

Monsieur le Maire, soumet à remboursement, le montant des versements, effectués auprès de la société ATEMAX France 34-38 BD d'Estienne d'Orves 72100 LE MANS, et payés par Monsieur d'ORANGE pour un montant total TTC de 110.57 €, soit : cent dix Euros et cinquante sept centimes correspondant à l'enlèvement d'un SANGLIER SAUVAGE Mort, découvert sur le ban communal.
Cette dépense a été effectuée dans le cadre de la protection de la santé publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à : **huit voix « pour » et « une abstention » :**

DECIDE que les sommes avancées par Monsieur Xavier d'ORANGE leur soient reversées.

Retour au Conseil Municipal Monsieur Xavier d'ORANGE.

Sortie du Conseil Municipal de Madame Nadia SIMON et Monsieur Joël SIMON.

DCM N° 09/2025 : REMBOURSEMENT DE PAIEMENT A LA COMMANDE AU NOM ET POUR LA COMMUNE – CADEAUX NOEL DES ENFANTS

Monsieur Xavier d'ORANGE, 1er adjoint, soumet à remboursement, les achats effectués auprès de la Société KING JOUET et payés par Monsieur et Madame SIMON pour un montant total TTC de 199,90 €, soit : cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix centimes correspondant au détail suivant :

- Achat de dix peluches musicale-Maëlle : 199,90€

Cette dépense a été effectuée dans le cadre du Noël des enfants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à : **sept voix « pour » et Deux « abstentions » :**

DECIDE que les sommes avancées par Monsieur et Madame SIMON leur soient reversées.

Retour au Conseil Municipal de Madame Nadia SIMON et Monsieur Joël SIMON.

10 - PRESENTATION DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS

VIREMENTS DE CREDITS – 2024

N°1 – FRAIS D'ARPENTAGE

- Imputations de dépenses

	Article	Désignation article	Opération	Montant Réel	Opérations d'ordre	
					Sect. à sect.	Intérieur sect.
▸	2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00	1884,00
	231	Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	-1884,00
*						

N°2 – DÉPENSE DE PERSONNEL

- Imputations de dépenses

	Article	Désignation article	Opération	Montant Réel	Opérations d'ordre	
					Sect. à sect.	Intérieur sect.
▸	615231	Voiries		-5000,00	0,00	0,00
	6413	Personnel non titulaire		5000,00	0,00	0,00

N°3 EMPRUNTS CAISSE D'ÉPARGNE

- Imputations de dépenses

	Article	Désignation article	Opération	Montant Réel	Opérations d'ordre	
					Sect. à sect.	Intérieur sect.
▸	65315	Formation		-260,00	0,00	0,00
	66111	Intérêts réglés à l'échéance		260,00	0,00	0,00

N°4 - EMPRUNTS CAISSE D'ÉPARGNE

- Imputations de dépenses

	Article	Désignation article	Opération	Montant Réel	Opérations d'ordre	
					Sect. à sect.	Intérieur sect.
▸	615231	Voiries		-100,00	0,00	0,00
	66111	Intérêts réglés à l'échéance		100,00	0,00	0,00

Divers :

a) Droit de préemption :

Dans le cadre de la vente du parcellaire, rue principale , le droit de préemption ne sera pas utilisé « selon l'avis de la Commission de l'Urbanisme ».

b) Suivi dossier Biodiversité, réouverture ruisseau et ruissellement :

La phase deux des travaux pour ce dossier a débuté le 20 novembre 2023 avec la plantation des arbres et arbustes, en bordure de ruisseau et au niveau d'une haie en bordure de chemin. En raison des conditions climatiques très défavorables la plantation de la seconde haie a été effectuée le mardi 6 février 2024. Les travaux de réalisation du chemin piétonnier se sont achevés le 12 juin 2024.

L'inauguration de cette réouverture du RUPT DE ZELLE aura lieu le deux avril 2025.

c) Révision du PLU :

Dix-neuf réunions ont eu lieu avec le bureau d'études ADT en charge de cette révision :

- 1ère réunion : pour le lancement ;
- 2ème réunion : sur l'avancée de la zone 1AU, les dents creuses, la consommation des espaces entre 2011/2021, les projets, les problèmes du règlement et un tour du village ;
- 3ème réunion : concertation avec le monde agricole ;
- 4ème réunion : présentation du Diagnostic.
- 5ème réunion : PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
- 6ème réunion : zonage et Règlement
- 7ème réunion : règlement
- 8ème réunion : Analyse des OAP – Orientation d'Aménagement et de Programmation
- 9ème réunion : concertation avec les PPA dont la DDT et le SCOTAM
- 10ème réunion : Etude du règlement et zonage
- 11ème réunion : Etude du Règlement
- 12ème réunion : Zonage et règlement
- 13ème réunion : zonage et règlement
- 14ème réunion : PADD – finalisation règlement.
- 15ème réunion : Règlement, PADD, OAP,
- 16ème réunion : 1ère rencontre publique effectuée le vendredi 26 janvier 2024 à 19h00 au foyer socio culturel
- 17ème réunion : finalisation du Règlement et programmation de la seconde réunion Publique.
- 18ème réunion : PLU et concertation avec les PPA
- 19ème réunion : Seconde Rencontre publique effectuée le jeudi 27 février 2025 à 20h00 au foyer socio culturel.

d) Autres

NEANT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures et trente minutes et arrêtée à neuf délibérations, de la n° 01 à la n° 09/2025.

Pour extrait conforme

Servigny lès Sainte Barbe, le 03 avril 2025.

Joël SIMON, Maire